

Πρὸς τοὺς ἑδραίους ἐκδόσαντες τὸν Νόμον τῶν
Πρ. Ἰωάννην Κρητῆν.

Εὐχ. Σέφου



Mon cher Monsieur Colette.

Si on entend, pas plus parler de vous, que si vous étiez dans l'autre monde, où je trouve fort excusable de ne pas écrire dans cet état. Cependant moi qui croie que l'amour doit être un signe de bien, sans doute parce que je n'y suis pas, je vous ferai un reproche mérité, celui de ne pas donner de vos nouvelles; nous sommes toujours à Mégaré. J'en connais quelques hommes qui vous appartenant, partent pour aller vous rejoindre, et je profite de cette occasion, pour vous réitérer notre vieille amitié, et vous envoie le bon soir, de votre fils ne vous fait pas perdre la mémoire de vos anciens amis, de haut Cerise.

Comme j'ai pu le prouver, je n'ai que toujours de vous offrir l'assurance de M^{lle} Lestat et de la tante avec les quels j'ai l'honneur de me dire,

Votre tout dévoué ami.

Jos. Darnet

Mégare le 18. juil. 1828.
30

Le Prince Epistauris auquel je montre ma lettre, me charge de vous dire mille bons souvenirs de sa part.